

Décision

Générale

colonial

Décision n° 505 accordant un congé administratif à M. Roue brigadier des douanes, à passer en France.

n° 505

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 mai 1938

Numéro JO
n° 498 du 31/05/1938

Date du numéro
31 mai 1938

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de sept mois à passer en France est accordé à M. Roué (Laurent), brigadier de 1re classe du cadre métro politain des douanes, classé à la 4e catégorie